

ATELIER 1 :

« Vers une mobilité répondant à de multiples enjeux : y-a-t-il un intérêt à décloisonner les sources de financement ? »

**Alain Masson - Vice-président Transports Val d'Europe agglomération
Julien Tenenbaum- Directeur de Transdev Services Réunion**

Les constats partagés

- **Multiple enjeux ? Assurément oui**, de nombreuses « externalités positives »

- **Santé publique** des individus de réduction de la pollution de l'air et sonore
- **Développement économique**,
- **Economie sur les projets routiers et de stationnement**
- **Image et attractivité de la ville**

La Mobilité = un sujet très structurant pour la ville. Mais pas facile d'évaluer et de valoriser ces « externalités positives »

- **Vous avez dit cloisonnements ?**

- **Administratif** : différentes échelle de territoires et séparation des compétences
- **Financement** : conséquence. (ex du STIF : décalage entre les enjeux des financeurs et des acteurs locaux)
- **Temporel** : les projets de transports sont souvent en décalage avec les projets d'aménagement
- **Périmètre des appels d'offres** : pas de synchronisation des appels d'offres urbain, interurbain, scolaires
- **Entre public et privé** : Retour sur investissement sur la valorisation des terrains. Difficulté juridique.
- **Mentalités** : cloisonnement entre les acteurs

SOUHAIT PARTAGÉ :

« Le mobilité doit être la colonne vertébrale de tout ce qu'on peut imaginer pour développer nos territoires »

POUR REUSSIR :

« Il faut fédérer l'ensemble des acteurs et des compétences »

MOBILITÉ



Freins, limites, difficultés rencontrées

- Une **stratégie de décloisonnement des financements** complexe à mettre en œuvre (nombreux paramètres, nombreux acteurs...). **Payeur = Décideur**
- Des **contradictions entre « politique locale – multi compétences » et la vision « grand territoire - mono compétence »**
 - Ex : « *Le STIF a une gestion rigide du territoire, il doit gérer un territoire très diversifié avec des critères homogènes* ». **Crispation** . Les élus ont une vision plus locale (palette de sujets plus large)
- **Des obstacles à la ville autour des transports « colonne vertébrale » :**
 - Même sur des secteurs vierges, les transports arrivent souvent après les aménagements (exemple ZAC Val d'Europe).
 - Dans les quartiers existants : plus difficile, enjeu de maîtrise du foncier et valorisation.
- **Des risques et de la complexité :**
 - Rassembler plusieurs compétences et mixer les financements c'est une prise de risque (saura-t-on gérer ?)
 - Faire de l'innovation : risque + question du financement

Zoom sur un exemple : territoire du Val d'Europe.

- 1000 à 2000 hab en plus par an
- 15 M de visiteurs
- Disneyland, grande zone commerciale, 10 000 chambres d'hôtel
- Grand projet Public-privé : Contrat de développement avec l'Etat
- Un bel exemple de décloisonnement avec un partenariat Public Privé :
2 lignes publiques avec financements des hôtels : système très
intégré et optimisé
- STIF veut supprimer => **Re-cloisonnement**

Ö
M
T
A
Σ



Les pistes et les opportunités

!O
M
Σ
L
Σ
Σ

- **Surfer sur la vague** : on va changer de paradigme « cela va nous obliger à agir », « qu'est ce qui va changer notre ville demain ? »
 - Les solutions techniques : Ex : véhicule autonome, la notion de stock va changer (le véhicule va circuler en permanence), le câble urbain, d'autres solutions vont émerger et rebattre les cartes
 - Un monde où il sera possible de faire des projets intégrés et transversaux : Exemple secteur du logement : je n'ai pas besoin d'une chambre libre, mais d'une chambre potentiellement libre dans l'immeuble
- **Agir pour décroisonner**

Sur les territoires en IDF :

- marges de manœuvres plus faibles . STIF : Financier, Décideur.
- Néanmoins des exemples proactifs : Val d'Oise : portage d'une ligne déficitaire par la Collectivité en attendant un tramway, la ligne est maintenant « rentable », désormais la première ligne du réseau

Sur les territoires hors IDF :

- « Prenez la compétence de toutes les solutions de mobilité », « il faut donner pour recevoir », « se mettre en plus en danger »
- Si non, possibilité de une autorité organisatrice de coordination (mais pas un STIF).
- PAS DE REPONSE UNIQUE : Droit à l'expérimentation. A La Réunion : 6 AOT et 1 Syndicat Mixte de coordination. En Martinique : Autorité unique. On voit qu'il n'y a pas de recette miracle.

EQUILIBRE ? REGROUPER mais ne pas être TROP GROS

LA VISION DE L'ELU AU CŒUR . LA TAILLE (FORMAT DE GOUVERNANCE) VA ETRE PRIMORDIALE